



LE MONTCALM
TENNIS · SQUASH

Convivial pour la vie!

La balle au bond!

Numéro 6, novembre 2015

Bulletin du Club de tennis Montcalm inc.

Désireux d'informer les membres du Club Montcalm, le conseil d'administration entreprend la publication périodique du bulletin « La balle au bond ». Ce bulletin traitera de la vie interne du Club et des changements qui seront graduellement apportés. Le conseil d'administration est ouvert à toutes vos suggestions pour cette publication.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Le 20 octobre 2015

Les membres du CA qui étaient en place au cours de la dernière année ont vu leur mandat renouvelé. Par la suite, le CA a procédé à la nomination des officiers du Club de Tennis Montcalm inc. Ont été nommés administrateurs Hélène Bédard, Daniel Rodrigue et Jean-François St-Pierre. Jean-Louis Leblanc a été élu vice-président, Alain Thibault secrétaire, Michel Van Waeyenberge trésorier et Jean-Pierre Villeneuve président.

Vous trouverez dans les lignes et les pages qui suivent le rapport du président pour l'année 2014-2015.

Bonne lecture.

Jean-Pierre Villeneuve
Président du CA

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA
À LA 44^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DES ACTIONNAIRES
LE 20 OCTOBRE 2015

Les éléments du rapport

- 1- Votre CA**
- 2- Les statuts**
- 3- Les ressources humaines**
- 4- Le professionnel**
- 5- Les activités**
- 6- Les infrastructures**
- 7- Les finances au CTM**
- 8- Perspectives 2015-2016**
- 9- Remerciements**

1. Votre CA

Actionnaires du Club de Tennis Montcalm (CTM), le 10 septembre 2014 vous avez mandaté le présent CA pour diriger votre club de tennis. Après plus d'un an de gestion, c'est avec plaisir que je viens vous présenter le bilan de cette période. Excluant le bilan financier, qui sera présenté plus tard, ce rapport portera donc sur les activités du CA à partir du 10 septembre 2014 jusqu'au 20 octobre 2015.

Le 10 septembre 2014 vous avez élu les personnes suivantes : Hélène Bédard, Jean-Louis Leblanc, Daniel Rodrigue, Georges Letendre, Jean-François St-Pierre, Jean-Pierre Villeneuve et Michel Van Waeyenberge. Le 5 novembre Monsieur Letendre remettait sa démission du CA à titre d'administrateur. Il avait eu déjà le temps de négocier le contrat d'enrochement avec Le Port de Québec et obtenu une contribution de leur part de 35 000 \$. Je me dois aussi de souligner qu'il avait reconnu en Madame Nadie Girard ses qualités de gestionnaire. Nous le remercions pour les services rendus au Club.

Le 6 novembre 2014, les membres du CA ont procédé à l'élection des officiers du CTM. Ont été nommés, secrétaire Jean-François St-Pierre, trésorier Michel Van Waeyenberge, vice-président Jean-Louis Leblanc et président Jean-Pierre Villeneuve.

Suite à la démission de M. Letendre, nous avons procédé le 21 novembre comme prévu à nos règlements à la nomination de monsieur Alain Thibault au poste d'administrateur.

Au cours de la période, votre CA s'est réuni 20 fois et adopté 80 résolutions, dont entre autres, celle de l'entente avec le Port pour l'enrochement, celle pour la rénovation du vestiaire des dames, celles pour la rénovation de la remise (toit, recouvrement extérieur, réaménagement intérieur), celles pour les lumières (intérieures et extérieures).

Je tiens à souligner la constante collaboration des membres du CA et leur dévouement pour le Club. En votre nom je les remercie.

2. Les Statuts

La Loi sur les sociétés par actions prévoit que les entreprises régies par la partie 1 de la Loi sur les compagnies et celles régies par la Loi sur les compagnies minières doivent produire, avant le 14 février 2016, des statuts de continuation leur permettant de devenir des sociétés par actions. Le CTM est régi par l'une de ces deux lois. Par conséquent, nous avons jusqu'au 13 février 2016 pour produire des statuts de continuation ou une demande de dissolution. Sinon, elle sera automatiquement dissoute, conformément à la loi.

Dans la suite des démarches entreprises au cours de l'année dernière nous sommes à élaborer des nouveaux statuts accompagnés de Maître Jean-François Pleau, spécialiste dans ce domaine.

Les nouveaux statuts qui maintiendront essentiellement la structure actuelle de notre compagnie seront finalisés début novembre. Ces nouveaux statuts vous seront présentés pour discussions et approbation en assemblée spéciale le 12 décembre 2015. Nous comptons sur votre présence.

3. Les ressources humaines

La responsabilité de la gestion des ressources humaines a été confiée à Jean-Louis Leblanc. Ce dossier a été particulièrement ardu. En effet, dès le début de notre mandat nous avons constaté que le personnel de soutien à la direction était très démotivé. Un important travail d'analyse de la situation a été réalisé. Les causes ont été rapidement corrigées.

3.1. La direction

Le directeur général Alain Larue nous informait le 6 octobre qu'il était en arrêt de travail pour une période de 6 semaines. Par la suite cet arrêt de travail s'est prolongé pour une durée indéterminée. Le 16 avril 2015, nous mettions fin au contrat de M. Larue comme prévu au contrat le liant au Club.

Pendant la période d'absence de M. Larue, ce sont les membres du CA qui ont assuré ses principales responsabilités avec l'aide de Madame Girard.

Suite à l'analyse des tâches réalisée par le DG et celles relevant de la responsabilité du CA, nous avons modifié la fonction de DG en celle de directeur de l'administration. Après un affichage du poste à l'interne, le poste a été octroyé à Madame Nadie Girard.

La modification de la fonction à la direction et la négociation avec madame Girard ont permis une économie substantielle à ce poste.

3.2. La réception

Nous avons officialisé le rôle que joue Francine Gilbert à la réception depuis des années. En effet nous avons créé le poste de responsable de la réception et Francine a été nommée à ce poste.

3.3. L'entretien et la maintenance du CLUB

L'entretien avait été confié à une firme extérieure; suite à l'analyse des services rendus en regard du prix payé, nous avons mis un terme au contrat. Nous avons procédé à l'engagement d'un travailleur autonome M. Luc Bélanger. Les économies réalisées sont d'au moins 36 444 \$ par année, en plus d'une disponibilité horaire de 14 heures de plus par semaine. Ce dernier a la responsabilité de l'entretien et de la maintenance du CTM à l'exception des terrains de tennis extérieurs.

3.4. La préparation printanière, l'entretien des terrains de tennis extérieurs et la fermeture automnale

Nous avons négocié une entente de services avec le professionnel du CLUB, M. Jean-Michel Guimond, ce qui nous a généré une économie de 31 931 \$ à l'été 2015. Pour un prix beaucoup moindre, nous avons obtenu un meilleur service. Tous ceux qui ont utilisé les terrains extérieurs ont pu constater la qualité exceptionnelle des surfaces de terre battue. Nous tenons à remercier et féliciter Jean-Michel et son équipe pour cet excellent travail.

4. Le professionnel

En respect de la pétition signée par plusieurs actionnaires et membres du CTM à l'été 2014, nous avons décidé de poursuivre l'entente de service qui avait été signée avec Jean-Michel Guimond. Nous sommes actuellement à la préparation d'une nouvelle entente. Cette nouvelle entente sera négociée fin janvier 2016.

5. Les activités

5.1. Squash

Abonnés : au cours de la saison 2014-2015, il y avait 52 abonnés de Squash. En date du 15 octobre 2015, on dénombre 53 soit une augmentation de 1,9 %

Ligues : on dénombre 2 ligues.

Tournois : Il y a eu 3 tournois régionaux (novembre 2014 ainsi que février et avril 2015) et environ 25 personnes y participaient à chaque fois.

5.2. Tennis

Abonnés : Au cours de la saison 2014-2015, il y avait 322 abonnés de tennis. En date du 15 octobre 2015, on en dénombre 343, soit une augmentation de 6,5 %

Ligues : on dénombre le même nombre de ligues que l'année dernière, soit 27, auxquelles participent 326 abonnés. Ces ligues occupent 107 terrains.

Temps fixes : Au cours de la saison 2014-2015, il y avait 185 temps fixes pour un total de 284,5 heures. En date du 15 octobre 2015, on dénombre 174 temps fixes pour un total de 276,5 heures soit une diminution des heures de temps fixes de 2,8 %.

Tournois : Cette année il n'y a eu qu'un seul tournoi au CTM soit le **Challenge de tennis BISTRO LA COHUE**, en août 2015. Le Challenge de tennis BISTRO LA COHUE, présenté par PROSPORT Québec et le centre d'achat NEILSON a été un franc succès avec 136 inscriptions dans les différentes catégories du tournoi. Les spectateurs nombreux et enthousiastes ont eu droit à des matchs particulièrement excitants. Le souper de fermeture a accueilli 108 convives.

Cliniques : Le professionnel du CTM a offert à titre gratuit 2 cliniques aux abonnés du CTM, à l'automne 2014.

Tennis ÉTÉ : Au cours de l'été 2014, il y avait 18 abonnés d'été. À l'été 2015, on en a dénombré 170.

5.3. 40e anniversaire

Un cocktail a été organisé pour fêter les 40 ans d'existence du CTM à l'été 2014. La cérémonie a été animée par Jacques Lachance. Un historique du club a été présenté par Yves Potvin.

Jacques en a profité pour souligner la performance de joueurs et joueuses du CTM qui se sont distingué sur la scène du tennis au cours des années tant au niveau provincial, canadien que mondial. Ces joueurs sont chez les dames : Louise Moulin, Diane Blondeau et Carole Boucher et chez les hommes: Marc Blondeau, Roland Dulac, Charles-Robert Dionne, Jean-Yves Laurin, Henri Marois et Gilles Poulin.

On a fait la présentation de 3 présidents qui ont fait partie de l'histoire du CTM, soit Simon Biron, Yves Potvin et Jean-Pierre Villeneuve. Une plaque souvenir leur a été remise en reconnaissance de leur dévouement pour le CTM.

Environ 150 personnes ont assisté à cet évènement et il était fort agréable d'y retrouver des anciens. Ce fut une très belle soirée.

Merci à Jacques Lachance et à son assistant Jacques Poirier pour l'organisation et la réussite de cet évènement

6. Les infrastructures

La responsabilité de l'entretien et de la rénovation des infrastructures a été confiée par le CA à Jean-Pierre Villeneuve.

6.1. Les travaux d'encrochement

Les travaux d'encrochement ont été réalisés par le port de Québec. Ces travaux ont été exécutés à l'intérieur d'un ensemble de travaux d'encrochement que réalisait Le Port. Nous avons profité ainsi d'une économie d'échelle. Le coût total des travaux s'élève à 189 455 \$.

Le port a assumé la somme de 35 999 \$ et le CTM 30 000 \$. Il restait donc 123 456 \$ à payer par le CTM. Le port a accepté de financer ce montant au taux de 5 % sur une période de 10 ans. Le remboursement mensuel est de 1309,44 \$.

6.2. Le vestiaire des dames

Le Ca avait approuvé un budget maximal de 40 000 \$ dollars pour la rénovation du vestiaire des dames. Madame Hélène Bédard était responsable de ce dossier auprès du CA. Le comité bénévole de rafraîchissement était constitué d'Hélène Bédard, de Christiane Marcoux et de Catherine Demers. Nous tenons à souligner l'implication et l'ardeur avec laquelle madame Marcoux s'est impliquée dans ce dossier. Nous la remercions de son dévouement.

Les coûts totaux sont de 35 749,60 \$

6.3. Les lumières intérieures

Les néons de tous les lampadaires ont été changés ainsi que plusieurs « ballasts » défectueux au coût de 10 226,60 \$

6.4. Les luminaires extérieurs

Sur les 32 luminaires extérieurs, 12 n'éclairaient plus. 8 « ballasts » et les 32 ampoules ont été remplacés au coût de 8 330,92 \$

6.5. Le toit de la remise et l'entrée

Ce toit aurait dû être refait depuis un certain temps vu son état et les infiltrations d'eau observées dans la remise et plus particulièrement près des

installations électriques. Parmi les 7 soumissions reçues, nous avons choisi celle qui présentait la meilleure solution sur le plan structurel et technique. Le coût pour refaire le toit s'est élevé à 18 460 \$

6.6. La remise

Vous avez sans doute constaté comme nous l'état de délabrement tant extérieur qu'intérieur de la remise. À l'intérieur, le temps avait fait son œuvre. Des travaux estimés à environ 25 000 \$ s'imposaient pour remettre la remise en état. À l'extérieur l'état du recouvrement demandait des réparations majeures. Nous avons deux choix : la rénover ou la démolir.

Au moment où nous en étions là dans nos réflexions le professionnel nous demandait d'agrandir sa boutique, tout en assumant les coûts. Nous avons alors pris la décision de transformer la remise en boutique.

6.6.1. La transformation de la remise en boutique

Le coût total pour cette transformation s'élève à 57 019,40 \$. De ce montant, 55 000 \$ seront remboursés sur une base mensuelle au CTM, sur une période de 10 ans, au taux de 5 %.

6.6.2. Le recouvrement extérieur

Trois soumissions ont été demandées pour le recouvrement extérieur. On a choisi la moins chère et c'était celle qui présentait la meilleure solution sur le plan structurel et technique. Le coût pour le recouvrement est de 19 180 \$

L'ensemble des activités de rénovation et d'entretien a amené des dépenses totales de 148 967 \$

7. Les finances au CTM

Le dossier des finances du CTM a été confié par le CA à Michel Van Waeyenberge. La présentation du bilan de l'année 2014-2015 vous sera présentée par un représentant de la firme Malette.

7.1. Dépenses extraordinaires en début de mandat du présent CA

J'aimerais souligner ce à quoi votre CA a dû faire face en début de mandat.

7.1.1. Les surfaces de tennis ont été changées début septembre 2014 au coût de 175 000 \$. Si elles avaient été changées durant la saison estivale, nous aurions économisé le 11 728 \$ que nous avons dû rembourser aux propriétaires de temps fixes

- 7.1.2. Nous avons dû payer le loyer du mois de février 2014 au Port de Québec, ce qui n'avait pas été fait à l'exercice financier 2013-2014 (16 381,98 \$)
- 7.1.3. Nous avons dû payer 26 348,30 \$ de frais d'architecte pour l'étude de réaménagement et de rénovation qui a été réalisée au cours de l'année 2013-2014
- 7.1.4. Nous avons dû payer un montant de 9 567 \$, en règlement du comptable M. Harold Girard.
- 7.1.5. Nous avons dû payer 30 000 \$ en acompte sur l'enrochement réalisé par Le Port.

Le total de ces dépenses extraordinaires totalise 257 298 \$

7.2. Emprunt

Si on fait le bilan des dépenses extraordinaires et des dépenses de rénovations depuis le mois de septembre 2014, elles totalisent 406 264 \$. Le fonds de réserve qui totalisait 255 082 \$ a permis de payer une partie de ces dépenses. Ce fonds a couvert à 2 000 \$ près toutes les dépenses extraordinaires. Il reste donc 151 182 \$ à couvrir, soit à 2 000 \$ près, les dépenses de rénovation (148 967 \$).

Le Club génère des revenus nets estimés à 75 000 \$ par an. Si on applique ce montant de 2014-2015, il reste donc 76 182 \$ à couvrir en 2015-2016.

Il ne faut pas oublier que de ce montant, 55 000 \$ seront remboursés au CTM par l'augmentation équivalente du loyer de la boutique.

Nous n'avons donc aucune marge de manœuvre en 2015-2016. C'est pourquoi le CA a décidé au cours de l'été de négocier un emprunt de 200 000 \$ auprès de La Caisse Desjardins. L'autorisation d'emprunt avait déjà été adoptée par les actionnaires en mai 2014.

Cet emprunt a été négocié au taux de 4,55 % remboursable sur 15 ans. Actuellement tous les comptes sont payés et l'emprunt constitue une protection en cas de besoin. Il peut être remboursé en tout ou en partie une fois par année.

Les démarches d'emprunt ont été facilitées par le travail déjà effectué par le précédent CA. Nous les en remercions en votre nom.

8. Perspectives 2015-2016

Sur le plan des activités de tennis et de squash, l'augmentation des abonnements nous garantit plus d'activités que l'année dernière. Nous espérons avoir au moins autant d'abonnements d'été à l'été 2016.

Sur le plan financier, nous dégagerons des bénéfices d'opération de l'ordre de 80 000 \$. La rationalisation des opérations a conduit à des réductions de dépenses d'au moins 122 555 \$.

Nous croyons que l'esprit dans lequel a travaillé votre CA et la collaboration des abonnés au CTM ont su maintenir un milieu de vie conviviale dans votre Club. Nous sommes convaincus que cet esprit sera maintenu.

En ce qui a trait aux infrastructures, voici la liste des travaux que nous espérons réaliser en 2015-2016 : réparer le mur du fond du squash n° 3 (9 000 \$), refaire le recouvrement du plancher de la salle du 2^e étage (5 000 \$), rafraîchir le vestiaire des hommes (35 000 \$) et vitrer le squash n° 1.

9. Remerciements

Je me dois de remercier en premier les membres du CA pour leur dévouement et leur collaboration. Je remercie Alain Thibault qui s'est joint à nous en cours d'année et qui nous a été très utile pour la mémoire du Club.

Je remercie Nadie Girard et son équipe qui font un travail extraordinaire pour maintenir une opération efficace et harmonieuse des activités de gestion, d'accueil et de services aux abonnés.

Merci à vous tous qui nous avez appuyés et souvent encouragés dans nos démarches de gestion de votre Club.

Merci et bonne fin de soirée.



Jean-Pierre Villeneuve
Président du CA

Pour nous joindre

Club de tennis et squash Montcalm
1141, boulevard Champlain
Québec, Québec G1K 0A2
418 687-1250
info@tennismontcalm.com

Les membres du conseil d'administration

Jean-Pierre Villeneuve, président
Jean-Louis Leblanc, vice-président
Michel Van Waeyenberge, trésorier
Alain Thibault, secrétaire
Hélène Bédard, administratrice
Daniel Rodrigue, administrateur
Jean-Francois St-Pierre, administrateur